

# **PROJET**

## **PEDAGOGIQUE**

**ALAE ET ALSH**

**Ecoles mixtes**  
**Lucie AUBRAC et Marcellin ALBERT**

**34570 PIGNAN**

Directrice : HERNANDO Jacqueline  
Directrice adjointe : MICHEL Audrey

**ANNEE 2013-2014**

# SOMMAIRE

## Introduction

### 1/ L'ALAE primaire :

- A- Lucie AUBRAC, Marcellin Albert :
  - Les écoles et l'ALAE ;
  - Les équipes ;
  - Les conditions d'accueil ;
  - Les locaux et le matériel.
  
- B- La situation géographique.
  
- C- Le projet pédagogique :
  - La vie quotidienne ;
  - Les objectifs ;
  - Les activités.
  
- D- L'équipe pédagogique :
  - Le rôle de l'équipe d'animation ;
  - Le personnel de service ;
  - L'équipe de direction.
  
- E- Les projets avec la commune :
  - La fête du sport ;
  - Le carnaval ;
  - La fête médiévale.

### 2/ L'ALSH primaire et le projet pédagogique :

- Préambule
- Situation géographique
- La structure
- Les intentions éducatives de la ville
- Les objectifs
- Les moyens
- Les projets d'animations
- Le fonctionnement
- Une journée type
- L'évaluation
- La sécurité, réglementation
- La conclusion

### 3/ Les rapports entre les deux structures.

## INTRODUCTION

Le projet éducatif :

La ville de Pignan est une ville jeune, dynamique et festive. La municipalité a créé le service jeunesse en juin 2001.

Elle s'est fixé un certain nombre d'objectifs éducatifs:

- Permettre aux jeunes de devenir des citoyens
- Contribuer à la formation et à l'accompagnement de l'enfant
- Favoriser l'autonomie, en pratiquant de façon volontaire certaines activités
- Faire du village un espace éducatif
- Favoriser l'intégration scolaire
- Aider à l'épanouissement personnel de l'enfant
- Respect du rythme et des besoins de chacun
- Impliquer les parents dans la vie éducative de leurs enfants

1/ L'ALAE :

A- Les ALAE Lucie Aubrac et Marcellin Albert :

Les ALAE ouvrent leurs portes : de 7h30 à 9h00 ; le midi, de 12h00 à 14h00.

Les animateurs arrivent à 11h50, et récupèrent la liste d'appel de la classe dont ils ont la responsabilité.

Nous accueillons sur l'ALAE Lucie Aubrac : 60 enfants, le matin  
140 enfants, le midi

Ce sont des enfants âgés de 6 à 11 ans.

Nous accueillons sur l'ALAE Marcellin Albert : 50 enfants, le matin (primaire et maternelle)  
90 enfants, le midi (primaire et maternelle)

Ce sont des enfants âgés de 3 à 11 ans.

- L'école et l'ALAE :

Il est nécessaire de bien s'entendre avec le personnel de l'école, pour favoriser un travail positif et collectif.

Cette année, les directrices ou les référents des ALAE feront une réunion avec l'équipe enseignante pour présenter le fonctionnement et les projets d'animations de l'ALAE.

Les enseignants nous feront connaître les sorties pédagogiques et les tableaux des soutiens scolaire, afin de mettre en place une bonne organisation.

- Les équipes :

L'ALAE Lucie Aubrac :

Le matin, l'équipe se compose de 4 animateurs et de la directrice.

Le midi, l'équipe se compose de 10 animateurs et de la directrice.

L'ALAE Marcellin Albert, pour les primaires :

Le matin, l'équipe se compose de 2 animateurs et de la directrice.

Le midi, l'équipe se compose de 4 animateurs et de la directrice.

ALAE Marcellin Albert pour les maternelles :

Le matin, l'équipe se compose de 2 animateurs.

Le midi, l'équipe se compose de 2 animateurs et d'une ATSEM.

- Les conditions d'accueil à la garderie du matin et du midi :

Chaque famille doit constituer un dossier et le remettre à la directrice de l'ALAE, avec tous les documents et toutes les autorisations demandées.

La mairie fournit une carte magnétique, que les enfants présentent, à chaque inscription du matin et/ou du midi (le paiement de ce service est géré par la mairie).

Les repas sont préparés par un traiteur, en liaison froide.

- Les locaux et le matériel :

L'ALAE Lucie Aubrac :

Nous disposons de trois salles, où nous accueillons les enfants le matin et le midi, pour de multiples activités.

Nous utilisons également la bibliothèque et le gymnase de l'école.

Une commande globale de matériel se fait en juin, pour l'année scolaire suivante (une partie de ce matériel est stocké dans l'atelier, l'autre est mise à disposition des enfants).

L'ALAE Marcellin Albert :

Nous disposons de deux salles : une, pour les enfants du primaire l'autre, pour les enfants de la maternelle. Nous accueillons les enfants le matin et le midi, pour de multiples activités.

Nous disposons également de la bibliothèque, de la salle de sculpture et du gymnase de l'école.

Une commande globale se fait en juin, pour chaque année scolaire (une partie de matériel est stocké dans l'atelier, l'autre partie est mise à disposition des enfants).

## B- La situation géographique :

Pignan est une commune de 6200 habitants, (depuis le recensement complémentaire), qui fait partie de la communauté de Montpellier. Pignan est entouré d'autres villages : Lavérune, Cournonterral, Saint Jean de Védas et Juvignac... Le tram nous est accessible par le bus, ce qui nous permet de rejoindre la ville de Montpellier en 30 minutes environ et profiter ainsi des loisirs qui y sont proposés.

Les ALAE ont été mis en place en septembre 2001, et fonctionnent dans l'enceinte des écoles de Lucie Aubrac et Marcellin Albert. L'activité professionnelle dans le village se répartit dans différents secteurs : agricole, médical, commerciale...

- Les écoles

L'école primaire Lucie Aubrac se compose de : 2 classes de CP, 2 classes de CE1, 2 classes de CE2, 2 classes de CM1, 2 classes de CM2 et d'une CLIS.

L'école primaire Marcellin Albert se compose d'1 classe CP, d'1 classe CE1, d'1 classe CE2, d'une classe de CM1 et d'une classe de CM2.

L'école maternelle Marcellin Albert se compose de classes à double niveau : d'1 classe de petits/moyen, 1 classe de moyens/grands.

C- Le projet pédagogique mettre en place un accueil adapté aux enfants.

\* La vie quotidienne :

-Mettre l'accent sur la vie collective en définissant des règles communes à tous, sur le respect de chacun (comportement, langage...).

-Proposer des temps de concertation et de discussion, où nous pourrions recenser les demandes des enfants, réguler (et autant que faire se peut) et solutionner les éventuels dysfonctionnements.

-Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans la vie de l'ALAE, en proposant un programme d'activités, qui favorisent les échanges :

- entre les enfants du groupe ;
- entre les enfants de l'ALAE et de l'ALSH ;
- entre les enfants et les animateurs.

-Favoriser la mixité filles/garçons dans les groupes d'activités, afin d'éviter tout cloisonnement ou phénomène de groupe et ainsi créer des liens.

-Impliquer les enfants dans les choix des activités, les bilans, le rangement du matériel et ainsi que impliquer dans les tâches de la vie collective, afin de leur permettre d'accéder à l'autonomie

-Organiser le repas, de manière à ce qu'il soit convivial : un temps de rencontre, d'échange et de partage.

\* Les objectifs :

Contribuer à l'épanouissement, physique et culturel, de l'enfant.

Développer et sensibiliser à la notion de respect. Ceci au sens large du terme : priorité au respect de l'autre, respect de l différences, respect de l'environnement et des locaux, entre autres.

Impliquer les enfants dans l'organisation de certaines activités, afin qu'ils deviennent acteur de leurs loisirs.

Favoriser la diffusion de l'information et les relations avec les familles.

Mettre an place des modes de communication

\*Les activités :

Les activités sont des supports permettant d'atteindre des objectifs éducatifs, que l'on retrouve, traduit en objectifs pédagogiques, dans le projet. Elles doivent contribuer à l'épanouissement, physique et culturel, de l'enfant.

Les activités proposés dans le cadre du ALAE doivent être, d'une manière générale, des activités nouvelles et prioritairement sportives, en référence aux différents projets de la commune, pour l'année scolaire en cour.

Elles doivent être adaptées aux enfants et constituer une réelle coupure dans la journée scolaire.

Exemples : le jardinage, l'expression musicale, les jeux collectifs, les activités manuelles, l'initiation à la couture ou en fonction des différents projets (Carnaval, Fête médiévale, prévention routière, danse spectacle de fin d'année...)

D- L'équipe pédagogique :

-Le rôle de l'équipe d'animation :

Les animateurs sont les référents directs de l'enfant. Ils doivent montrer l'exemple, être à l'écoute se rendre disponibles, pour dialoguer, échanger avec les enfants pour mieux les connaître.

L'équipe d'animation doit veiller à la sécurité et à l'épanouissement des enfants, elle doit tendre à l'autonomie de l'enfant.

Le projet pédagogique doit être à disposition des parents, lu et respecté par tous, y compris les stagiaires, les intervenants ou les bénévoles, qui interviennent tout au long de l'année scolaire.

Les animateurs doivent dialoguer, informer, expliquer les fonctionnements de l'ALAE aux familles. Ils servent de lien entre les décisions prises par la direction et les parents.

- Le personnel de service :

Il fonctionne en parallèle avec l'équipe d'animation et organise son travail en étroite (concertation et) collaboration avec la direction.

Il peut être appelé à participer aux réunions de bilan de l'équipe d'animation (et à y intervenir).

- La direction :

Elle se porte garante du projet pédagogique et de son fonctionnement. Elle se doit faire respecter le règlement intérieur.

Elle est une force de proposition, en termes de nouveaux projets.

La direction fait le lien entre la mairie, la DRH Madame Jeanjean et l'équipe d'animation et la référente de la mairie

La directrice est responsable de son équipe et du bon fonctionnement de l'ALAE avec comme priorité, la sécurité, physique et morale, des enfants.

Elle détient un rôle de formateur et reste à l'écoute de son équipe.

Elle fait le lien entre l'école et l'ALAE en favorisant les relations avec les parents d'élèves, afin d'instaurer un climat de confiance.

Elle gère les commandes de matériel et contrôle la pharmacie.

E. Les projets :

Le carnaval : l'ALAE a pour mission de fabriquer « Monsieur Carnaval », avec l'ensemble des enfants de l'ALAE maternelle, et de le brûler, lors de la fête du village, au mois de juin.

La journée médiévale : l'équipe d'animation des deux écoles primaires organise une journée de jeux, autour de l'époque médiévale, au parc du château, en juin. Les enfants des 2 écoles primaires ainsi que ceux de l'école privée participeront à cette journée d'animation.

Le spectacle de fin d'année : Cette année nous solliciterons KEROZEN et GAZOLINE pour animer le spectacle de fin d'année et organiser une rencontre avec les parents dans le cadre de l'ALAE.

2013/1014

# PROJET PEDAGOGIQUE DU CENTRE DE LOISIRS PRIMAIRE DE PIGNAN



Directrice : Jacqueline HERNANDO

Directrice : Audrey MICHEL

## SOMMAIRE

Préambule

Situation Géographique

La structure

Les intentions éducatives de la ville

Les objectifs

Les moyens

Les projets d'animations

Le fonctionnement

Une journée type

Evaluation

Sécurité et réglementation

Règles de vie

Conclusion



## PREAMBULE

Ce projet élaboré par la directrice, l'équipe d'animation du centre de loisirs puis validé par la direction du service scolaire, a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'ALSH. Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par la municipalité.

C'est un document de travail mais aussi un outil de référence pour toute personne travaillant, régulièrement ou occasionnellement au centre. Tout animateur embauché dans la structure devra en prendre connaissance

Ce projet définit la contribution du Centre de loisirs à l'épanouissement culturel, artistique et personnel des enfants qu'il accueille.

## SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le centre de loisirs se situe à Pignan, (6200 habitants), à 10 kilomètres de Montpellier, (préfecture de l'Hérault). Le village fait partie de la communauté d'agglomération de Montpellier. Le Centre de loisirs est implanté dans les locaux de l'école Lucie Aubrac au cœur du village.

## LA STRUCTURE

Le Centre de loisirs dispose de ses propres locaux dans l'enceinte de l'école primaire. Il répond aux normes de sécurité et d'hygiène (inspection par la commission de sécurité, d'incendie et de l'inspection de jeunesse et sport).

### - Le public

Les enfants qui fréquentent le Centre de loisirs sont issus des deux écoles publiques et de l'école privée du village. Nous accueillons aussi des enfants des villages voisins, tel que Saussan, Fabrègues et Cournonterral.

Les enfants accueillis sont âgés de 6 à 11 ans. La capacité d'accueil du centre est de 36 enfants.

### - L'équipe pédagogique

Elle se compose d'une directrice et de 3 animateurs. Le personnel est diplômés et titulaire de la fonction publique. Nous accueillons également des stagiaires au brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur 'BAFA' ; 'BPJEPS' ; 'BAPAAT'.

### - L'équipe technique

Durant les mercredis, le personnel de service assure la mise en place du couvert, le réchauffement des plats. Une personne est affectée au ménage du Centre de loisirs durant toute l'année.

## LES INTENTIONS EDUCATIVES DE LA VILLE

Le Centre de loisirs est une structure municipale. Les intentions éducatives de la municipalité sont définies dans le projet éducatif de la commune et s'orientent autour de trois grands axes.

### Des valeurs humaines

Apprentissage de la démocratie  
Développement de la citoyenneté  
Développement de l'esprit de solidarité

### Des valeurs éducatives

Proposer des loisirs éducatifs  
Répondre à la curiosité des enfants (planètes, la cuisine...)  
Adapter ses programmes au développement et aux rythmes des enfants  
Permettre l'accès aux loisirs pour tous  
S'ouvrir au monde extérieur

### Des valeurs sociales

Favoriser l'échange avec les familles  
Favoriser la diffusion de l'information

## LES OBJECTIFS

### \*Les objectifs généraux

- Favoriser la socialisation par l'apprentissage des règles de vie en collectivité
- Permettre à l'enfant de développer ses sens, son imaginaire, sa créativité et son esprit d'ouverture au monde
- Favoriser la communication, l'échange
- Développer un travail de partenariat entre les écoles, le centre maternel et le club des préados (accueillent des 12 à 15 ans)
- Développer le partenariat avec les associations municipales
- Favoriser les relations avec les familles
- Favoriser la diffusion de l'information envers les familles

### \*Les objectifs opérationnels

Mettre en place des règles de vie permettant de :

- Favoriser l'accueil de tous les enfants du centre de loisirs (des anciens enfants, des maternelles au plus grand et futur collégien)
- Développer les notions de respect, de partage de responsabilité au sein d'une collectivité
- Aménager l'espace de façon fonctionnelle et chaleureuse
- Permettre à l'enfant d'y évoluer en toute sécurité

- Permettre à chaque tranche d'âge de s'y sentir bien
- Mettre en place des projets d'animation, prenant en compte les besoins de l'enfant
- Proposer des activités originales qui permettent à l'enfant de découvrir, de rêver, d'élargir ses connaissances et son savoir
- Organiser des séjours, pour permettre à l'enfant de vivre en collectivité dans un cadre différent du sien ou de celui du centre de loisirs
- Aménager des passerelles avec le centre de loisirs, le club ados et prévoir des temps de loisirs communs
- Mettre en place un mode de communication avec les familles permettant d'instaurer les échanges, pour établir des relations de confiance et de convivialité (discussions informelles, moments festifs)
- Diffuser l'information par voie d'affichage sur le centre, mais aussi sur le site de la mairie ou encore le journal local
- Développer les rencontres intergénérationnelles comme l'an dernier avec la maison de retraite de Pignan

## LES MOYENS

### \*Les moyens humains

L'équipe se compose :

- D'une directrice titulaire du BPJEPS tous publics
- D'un professeur de sport
- 2 animateurs diplômés du BAFA et du BPJEPS tous publics

Des animateurs vacataires renforcent l'équipe lors des sorties pédagogiques et durant les vacances scolaires pour répondre aux normes de sécurité.

Nous travaillons avec les animateurs de la médiathèque, dans le cadre de projets spécifiques, tel que la découverte de la ludothèque avec des ateliers jeux de sociétés, l'exposition de nos œuvres ou encore des projections de documentaires.

### \*Les moyens matériels

Nous disposons d'une réserve de consommables (stylos, feuilles...), ainsi que des jeux de sociétés et du matériel sportif. Ce matériel est renouvelé chaque année en fonction des besoins, mais aussi des projets d'activités mis en place par les animateurs.

Les locaux

2 salles d'activités

1 salle de jeux (baby foot, table de ping-pong)

1 atelier cuisine

Le gymnase

Les 2 grandes cours de l'école

La bibliothèque de l'école

Des sanitaires

Le restaurant scolaire

Nous disposons de la salle des sports, il suffit de la réserver au préalable.

#### - LES PROJETS D'ANIMATIONS:

Fabrication de jeux géants : domino, mikado, jeux de l'oie en puzzle, diabolo, arc flèche et cible...

Initiation couture

Atelier jardinage

Le carnaval

Journée OFFICE Départementale Sport Hérault

L'inter générationnel avec les associations (mosaïque, la danse, maison de retraite...)

Grands jeux extérieurs

Atelier sculpture sur argile

Atelier cuisine, cahier de recettes

Ludothèque (redonner goût aux jeux de sociétés)

Atelier lecture (redonner goût à la lecture et savoir se poser au calme devant un livre)

L'inter-centre (avec les préados, le centre maternel et le centre de Murviel les Montpellier)

L'intervention des commerçants de Pignan (la fleuriste, le boulanger...)

Camp (de 5 jours)

Portes ouvertes aux parents accompagnés d'un pot pour clôturer l'année

#### \*Les moyens financiers

Un budget de fonctionnement géré par la mairie, est voté par le conseil municipal. Il est calculé d'après un budget prévisionnel établi selon les besoins nécessaires à la réalisation des projets d'animations.

#### \*Partenaires potentiels sur la ville

Les familles

Le centre de loisirs maternel

Le service Jeunesse

La médiathèque

La fleuriste

Les associations municipales

La boulangerie (pour la commande de pain)

Le traiteur (pour les repas)

Les services techniques

La police municipale

## LE FONCTIONNEMENT

### \*Les horaires d'ouverture du centre

Le centre fonctionne de 7h30 à 18h30, avec la possibilité de mettre son enfant en demi-journée, pour répondre aux besoins des parents. Pour les enfants qui viennent en demi-journée, les horaires sont les suivant :

De 7h30 à 9h30 et de 11h30 à 14h pour le matin, puis de 14 h à 17h pour l'après midi.

### \*Les horaires de travail de l'équipe durant les mercredis :

La directrice et son adjointe sont présentes de 7h30 à 18h30, l'arrivée échelonnée des autres animateurs se fait selon un planning déterminé.

Pendant les vacances scolaires, l'ensemble des animateurs, travaillent à raison de 55 heures par semaine.

### \*Les inscriptions

Pour les mercredis, il y a une pré inscription, à valider et à régler au début de chaque mois, auprès de la directrice.

Les enfants sont alors inscrits sur une liste, et sont surlignés dès leurs arrivés. Les arrivées se font impérativement aux horaires d'ouverture pour un bon fonctionnement.

Pour les vacances, il n'y a pas de pré inscription. Les parents viennent inscrire leur enfant aux dates affichées , un document d'informations est distribué au début de l'année scolaire à chaque enfant scolarisé à Pignau. Les familles peuvent aussi s'informer sur le site de la mairie.

### \*Les repas

Les repas sont livrés quotidiennement par le prestataire de service en liaison froide. Les menus sont établis par une diététicienne.

### \*Les transports

Les sorties s'effectuent en car de location. Nous faisons appel à un prestataire de service avec qui la mairie s'est mise en relation.

### \*La communication

Les plannings d'activités, sont élaborés par la chargée de communication, qui les diffuse ensuite sur le site de la mairie. Ils sont affichés sur le panneau d'affichage du centre de loisirs, puis sont mis à disposition des parents à L'ALAE (accueil associé à l'école).

L'équipe d'animation est à la disposition des parents pour donner tous renseignements souhaités.

### \*La préparation des activités

Des réunions de préparations sont programmées. C'est aussi un temps de réflexion, de concertations, de bilans et de planifications.

Les plannings d'activités sont définis par les animateurs et validés par la Mairie.

### \*Les vacances

Le projet pédagogique du centre de loisirs définit les orientations de l'année, (mercredis, petites et grandes vacances scolaires).

### \*Le camp

Afin de permettre aux enfants de vivre un moment hors du cocon familial et sortir du contexte de l'école, le centre de loisirs organise chaque année un séjour de 5 nuits et 5 jours.

Des animateurs diplômés détachés de la structure, encadreront ce séjour. Ils participeront à l'organisation et géreront la vie quotidienne.

Des activités ludiques et sportive seront proposées et encadrées par des animateurs diplômés dans leur spécialité.

La participation financière demandée aux familles, sera calculée d'après leurs revenus. Des frais engagés pourront être en partie déduit au montant, (tel que la CAF ou le comité entreprise).

## LES ROLES

### \*La direction

Elle élabore le projet pédagogique avec son équipe et veille à son application

Elle est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants, des animateurs et du personnel de services.

Elle est gestionnaire

Elle assure le suivi des stagiaires BAFA, BPJEPS, BAPAAT

Elle a un rôle de formateur auprès de son équipe et des stagiaires qui travaillent sur le centre.

Elle est à l'écoute des animateurs, des enfants, des parents

Elle veille à la sécurité des enfants et des adultes

Elle est responsable de la structure

Elle dialogue avec les familles

Elle gère les conflits

Elle est dynamise l'équipe

Elle a un devoir de réserve et de discrétion

## \*L'animateur

Il est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants qu'il a en charge  
Il participe à l'élaboration du projet pédagogique, le valide et en assure l'application  
A l'écoute, il organise la vie en collectivité (moments formels et informels), en tenant compte des différentes personnalités qui composent le groupe  
Il est dynamique, disponible et ponctuel  
Il accompagne l'enfant, le rassure, le sécurise  
Il veille au respect du matériel et des locaux  
Il élabore des projets d'activités adaptés à son public  
Il rend compte de ses actes, auprès des enfants, des parents et de sa hiérarchie  
Il est une référence pour les enfants  
Il veille au respect du rythme de chacun  
Il a l'esprit d'équipe, fait circuler l'information et communique avec ses collègues  
Il travaille en cohérence avec les autres membres de l'équipe  
Il doit faire preuve d'adaptabilité pour répondre aux imprévus  
Il est polyvalent (il peut être amené à renforcer un autre groupe que le sien ou basculer en centre maternelle)  
Il a le devoir de réserve et de discrétion

## JOURNEE TYPE

7H30/9H00

2 animateurs ouvrent le centre, et mettent en place un accueil.

L'animateur au pointage reçoit les parents et marque la présence de l'enfant sur la liste. Les enfants sont répartis dans les locaux, où sont mis à disposition des jeux calmes, un coin dinette, des kaplas et un coin lecture.

8H30

1 troisième animateur arrive, temps informel les enfants peuvent jouer librement dans la cour, aux cerceaux, cordes ballons, diabolo...

9h30/10h00

Fin de l'accueil fermeture des portes du centre. Rassemblement des enfants et animateurs dans la salle pour faire l'appel, donner des informations générales et rappeler certaines règles de vie. Evoquer les règles de sécurité puis donner le programme de la journée.

10h00/11h30

Temps d'activités

11h30

Rangement du matériel en fonction de l'activité et passage aux sanitaires

12h00/13h15

Le repas

13h15/14h15

Le temps calme se déroule au gymnase où l'on propose de la relaxation, des temps de discussions, de la lecture et des jeux de cartes.

14h15/14h45

Temps informel

14h45/16h00

Activités proposées par les animateurs aux enfants qui font leur choix

16h00/16h30

Passage aux sanitaires, suivi du goûter

17h00/18h30

Temps d'accueil, échange avec les parents, départs échelonnés des enfants récupérés par les parents. Sont mis en place des jeux de sociétés, du dessin et des puzzles. Si le temps le permet un animateur reste dans la cour avec les enfants qui le souhaitent, (ballons, cordes à sauter, bâton du diable...)

## L'EVALUATION

Des réunions d'évaluation des projets auront lieu chaque fin de trimestre.

Elles permettront à chacun de s'exprimer, d'échanger, de partager ses expériences et de mieux se connaître et ainsi de faire évoluer notre projet.

Elles pourraient également aider ceux qui rencontreraient des difficultés et améliorer le fonctionnement et l'organisation.

Des réunions de régulation pourront être mises en place, à la demande de chacun des membres de l'équipe, si nécessaire.

Des bilans de fin de séjour, (session de vacances, trimestres) permettront à chacun de,

\*faire le point sur son vécu durant le stage ou la période de travail

\*faire des propositions constructives pour permettre aux projets d'évoluer.

Un projet n'est jamais figé. Des bilans réguliers nous permettront de réajuster nos actions pour répondre, au plus juste, aux besoins des enfants.

## SECURITE ET REGLEMENTATION

Rappels sur la réglementation

Ne jamais laisser un enfant seul dehors, sans la présence d'un animateur.

Faire signer les parents ou les personnes autorisées, un registre de sortie si l'enfant est récupéré avant les horaires d'ouverture.



### \*Les sorties

Lors des sorties, prendre les fiches sanitaires des enfants, une trousse à pharmacie, (vérifier le contenu), la liste des numéros de téléphone d'urgence et des autres animateurs.

Laisser à la mairie : la liste des enfants qui sortent, la destination et l'heure de retour. Compter régulièrement les enfants à chaque déplacement.

### \*Lors des déplacements en car,

Prendre les coordonnées du chauffeur en cas de besoin, placer un animateur à chaque issue.

### \*Déplacements à pied

Un groupe circulant sur la route est considéré comme véhicule. Il doit donc se déplacer sur la droite de la chaussée, et rester en groupe.

Les animateurs se déplacent aux extrémités et doivent porter un tee shirt fluorescent.

### \*Baignade

Dans les piscines et baignades aménagées (base de loisirs) l'animateur doit :

Signaler la présence du groupe au responsable du bassin, se conformer aux consignes de ce responsable et respecter les signaux de sécurité en vigueur (drapeaux rouge, vert...).

Les normes d'encadrement en vigueur sont, 1 animateurs pour 8 enfants dans l'eau, au dessous de 6 ans, c'est 1 pour 5 enfants.

L'existence d'un service de surveillance local ne décharge ni le directeur, ni les animateurs de leurs responsabilités civiles et pénales.

La baignade est un temps d'activité à part entière, l'animateur n'est pas spectateur, à lui de gérer ce temps avec bon sens.

Toute activité de baignade en mer, en lac... doit être encadrée d'un surveillant de baignade diplômé du BNSSA, BEEAN, BEE natation.

\*Tout manquement aux règles de sécurité, est considéré comme une faute grave et pourra être un motif de sanctions immédiates.

## REGLES DE VIE

### \*Le langage

Le langage et la tenue doivent être corrects et adaptés au public.

### \*Les retards

Les retards auront un caractère très exceptionnel.

### \*Les absences

Elles devront être signalées le jour même à la directrice : En cas de maladie, un certificat médical devra être adressé dans les 48 heures au service du personnel.

### \*Le téléphone

Les téléphones portables seront éteints durant les temps d'activités avec les enfants sauf en cas de déplacement ou de sortie pour pouvoir joindre les animateurs.

## CONCLUSION

Tout animateur ou intervenant sur le centre de loisirs primaire a le devoir de prendre connaissance du projet pédagogique de la structure. Il doit pouvoir informer les familles, qui le désirent, du contenu du projet.

La directrice comme les animateurs sont garant de ce projet.

Les familles qui inscrivent leur enfant au centre de loisirs Les Petites Canailles de Pignan, ont la possibilité de consulter, à tout moment, le projet pédagogique. Ils peuvent aussi trouver les plannings, les menus etc.... à l'accueil du centre de loisirs mais aussi sur le site de la mairie.

Ce projet est valable pour le séjour, les vacances scolaires et pour tous les mercredis de l'année scolaire. Il peut être modifiable et amélioré selon les besoins.

Mme le MAIRE  
MICHELLE CASSAR

Adjointe aux affaires scolaires  
Mme DUBOUCHER

DIRECTRICE  
De l'ALSH et l' LALAE  
Mme HERNANDO  
Melle MICHEL

